



REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du SYNDICAT MIXTE de l'AMENAGEMENT de la DESSERTE
AERIENNE de l'OUEST du LOIRET

DELIBERATIO
N° 2
du 15 Février
2022
(Ajustement Plan
pluriannuel
d'investissements
de 2020 à 2022)

L'an deux mille vingt-deux, le mardi quinze février à quatorze heure trente, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en la Salle de Réunion de l'Aéroport.

DATE de la
CONVOCAION

Le 24 janvier

PRÉFECTURE DU LOIRET

28 FEV. 2022

COURRIER 1

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Hervé GAURAT, Conseiller Départemental, Canton Le Malesherbois, Président du SMAEDAOL,
- Madame Laurence BELLAIS, Conseillère Départementale, Canton de Saint Jean le Blanc,
- Monsieur Christian BRAUX, Conseiller Départemental, Canton de la Ferté Saint Aubin,
- Madame Line FLEURY, Conseillère Départementale, Canton de Sully sur Loire,
- Monsieur Jean-Pierre GABELLE, Conseiller Départemental, Canton d'Orléans1
- Monsieur Luc MILLIAT, Conseiller Métropolitain,
- Monsieur Pascal TEBIBEL, Conseiller Métropolitain, 3^{ème} Vice-Président du SMAEDAOL,
- Madame Bernadette ROUSSEAU, Conseillère Municipale de Châteauneuf sur Loire,
- Monsieur CHILOFF Nicolas, Chambre Commerce et Industrie du Loiret,

ASSISTAIENT :

- Monsieur Jean-François VASSAL, Directeur du SMAEDAOL,
- Madame Sandrine EUGENE, Directrice des infrastructures du Conseil Départemental,
- Madame Magali Joudiou, Secrétaire du SMAEDAOL,

ABSENTS EXCUSES :

- Madame Florence GALZIN, Conseillère Départementale, Canton de Châteauneuf sur Loire, 2^{ème} Vice-Présidente du SMAEDAOL,
- Monsieur Ariel LEVY, Conseiller Départemental, Canton de Montargis,
- Monsieur Arnaud MARTIN, Maire de Saint Denis de l'Hôtel, 1^{er} Vice-Président du SMAEDAOL,
- Madame Christelle BELLANGER, Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques Centre Val de Loire et Loiret.

Le quorum étant atteint, l'assemblée du Comité Syndical peut délibérer.

Vu le rapport n° 2 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret,

NOMBRE de
DELEGUES
en EXERCICE
9

NOMBRE de
PRESENTS
9

NOMBRE de
VOTANTS
9

Exposé

Le plan pluriannuel d'investissement 2020-2022 a été adopté le 11 février 2020 pour un montant de 2 657 760 €.

Les principaux investissements concernent des opérations pour assurer ou améliorer la sécurité et la sûreté de l'aéroport et aussi le renouvellement de matériels qui contribuent au bon fonctionnement et à l'entretien du site aéroportuaire.

Conformément au tableau présenté ci-dessous, un montant de 879 443 € était initialement prévu pour 2022. Or compte tenu des recettes d'investissement attendues au titre de cet exercice, il convient d'ajuster l'enveloppe afin de la ramener à un montant de 467 488 €. Ainsi il vous est proposé de repousser une nouvelle fois le projet de construction du bâtiment des pompiers estimé à 900 000 € et le projet d'aménagement loi sur l'eau estimé à 600 000 € et d'inscrire une nouvelle opération pour un total de 120 000 € : renouvellement tracteur agricole, et d'augmenter le programme bâtiment : travaux de réhabilitation des bâtiments.

Le détail des opérations proposé au PPI ajusté est le suivant :

NATURE	COUT PPI HT	COUT PPI HT AJUSTE EN 2021 ET 2022	BP 2020	BP 2021	BP 2021 AJUSTE	BP 2022	BP 2022 A AJUSTER
Etude Loi sur l'eau et plan composition générale	90 000,00 €	90 000,00 €	80 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €		
Concession logiciel	5 760,00 €	5 760,00 €	1 920,00 €	1 920,00 €	1 920,00 €	1 920,00 €	1 920,00 €
Sous Total chap 20	95 760,00 €	95 760,00 €	81 920,00 €	11 920,00 €	11 920,00 €	1 920,00 €	1 920,00 €
Extincteurs	6 000,00 €	6 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Renouvellement info / mob bureau	12 000,00 €	12 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Véhicule SSLIA	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €				
Renouvellement véhicule	45 000,00 €	45 000,00 €		45 000,00 €	45 000,00 €		
Renouvellement matériel de tonte	42 000,00 €	42 000,00 €				42 000,00 €	42 000,00 €
Broyeur	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €				
Programme Bâtiment	210 000,00 €	278 045,00 €	43 477,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	96 523,00 €	164 568,00 €
Construction bâtiment	900 000,00 €	0,00 €		900 000,00 €	0,00 €		
Changement barrière accès chemin para	37 000,00 €	37 000,00 €	37 000,00 €				
Renouvellement contrôle accès	300 000,00 €	300 000,00 €	100 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Renouvellement vidéo protection	35 000,00 €	35 000,00 €				35 000,00 €	35 000,00 €
Aménagement Loi sur l'eau	600 000,00 €	0,00 €				600 000,00 €	0,00 €
Petits matériels	9 000,00 €	9 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Tapis à bagages	45 000,00 €	45 000,00 €		45 000,00 €	45 000,00 €		
Sonorisation Aéroport et alentours	9 500,00 €	9 500,00 €	9 500,00 €				
Matériel de recherche Goniomètre	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €				
Rénovation du pupitre d'allumage du balisage tour	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €				
Radio de bord véhicules	4 000,00 €	4 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €		
Mobilhomes	112 500,00 €	112 500,00 €	22 500,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
Matériel vidéo pour salle de réunion (visioconférence)		24 000,00 €			24 000,00 €		
Borne électrique		10 000,00 €			10 000,00 €		
Matériel pour véhicule SSLIA		38 212,00 €			38 212,00 €		
Tracteur		120 000,00 €					120 000,00 €
Sous total chap 21 et 23	2 562 000,00 €	1 322 257,00 €	418 477,00 €	1 266 000,00 €	438 212,00 €	877 523,00 €	465 568,00 €
TOTAL INVESTISSEMENTS	2 657 760,00 €	1 418 017,00 €	500 397,00 €	1 277 920,00 €	450 132,00 €	879 443,00 €	467 488,00 €

Monsieur le Président propose d'adopter l'ajustement du plan pluriannuel d'investissement 2020/2022 tel que présenté ci-dessus.



Après avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité :

ARTICLE UNIQUE :

Adopte l'ajustement du plan pluriannuel d'investissement 2020/2022 tel que présenté ci-dessus.

FAIT et DELIBERE en SEANCE les JOURS, MOIS et AN SUSDITS.

Le Président du SMAEDAOL,



Hervé GAURAT,

